

Six mois après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats, cette journée d'étude sera l'occasion d'approfondir les nouveautés du texte. Ses incidences sur la vie des affaires seront l'axe de discussion privilégié. Le temps de questions/réponses sera idéal pour que les premiers retours d'expérience s'échangent.

Ce colloque, organisé par la faculté de droit et science politique de l'université Lumière Lyon 2 et avec son soutien, se fait notamment en collaboration avec l'ANDJCE (Association Nationale des DJCE) et en partenariat avec l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprises) et l'ACE (Associations des Avocats Conseils d'Entreprise).

Lieu du colloque :

Grand Amphithéâtre (Bâtiment Erato), Université Lumière Lyon 2,
18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
(Tramway T1, arrêt Quai Claude Bernard)

Plan disponible sur http://fdsp.univ-lyon2.fr/medias/fichier/pdf-plan-berges-du-rhone-2_1396884077571-pdf

Date : 24 mars 2017

Coordination : François Barrière, professeur à l'Université Lyon 2, président de l'ANDJCE

Inscription selon bulletin ci-joint.

Ce colloque est éligible à la formation continue des avocats (6h validées).

24 Mars
2017



LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS ET SES INCIDENCES SUR LA VIE DES AFFAIRES : PREMIERS RETOURS

PROGRAMME

9h / **Allocution d'ouverture**

Guillaume Protière, *doyen de la faculté de droit de l'Université Lumière Lyon 2*

Propos introductifs

François Barrière, *professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et président de l'ANDJCE*

> ASPECTS PRÉLIMINAIRES

9h15 / **Présidence** : Jean-Louis Navarro, *vice-doyen de la faculté de droit de l'Université Lumière Lyon 2, responsable de l'axe « droit des affaires et contrats » du laboratoire DCT.*

L'application de l'ordonnance dans le temps et dans l'espace

Jeremy Heymann, *professeur à l'Université Lumière Lyon 2*

Les nouvelles règles relatives à l'engagement des personnes morales

Pierre Mousseron, *professeur à l'Université de Montpellier, co-directeur du Centre de droit de l'entreprise*

La protection de la partie réputée faible

Hélène Aubry, *professeur à l'Université Paris Sud*

10h-10h30 / Questions-réponses

10h30-10h45 / Pause

> L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE FACILITÉE

10h45 / **Présidence** : Jacques Raynard, *professeur à l'Université de Montpellier, co-directeur du Centre de droit de l'entreprise, président de la Fédération Nationale pour le droit de l'entreprise*

Cessions de contrats

Julie Klein, *professeur à l'Université de Rouen*

Les opérations sur les créances

Laurent Leveur, *professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du laboratoire de droit civil*

Les opérations sur la dette

Bertrand Andriani, *avocat, associé de Linklaters*

11h30-12h / Questions-réponses

12h-13h30 / Déjeuner-libre

> LES SANCTIONS AMÉLIORÉES ?

13h30 / **Présidence** : Thierry Favario, *directeur du DJCE et maître de conférences à l'université Lyon III*

L'imprévision, une fausse avancée par rapport aux clauses de hardship ?

Nicolas Molfessis, *professeur à l'Université Panthéon-Assas*

L'exécution en nature (à partir de l'exécution des conventions de vote)

Thibaut Massart, *professeur à l'Université Paris Dauphine*

Les sanctions unilatérales : opportunité ou danger ? (à partir des contrats commerciaux et de prestations de service)

Philippe Stoffel-Munck, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne*

14h15-14h45 / Questions-réponses

14h45-15h / Pause

> L'ANALYSE PAR TYPE DE CONTRATS

15h15 / **Présidence** : Catherine Couriol, *avocat, associée de Colbert, présidente de la commission droit des sociétés de l'ACE Lyon*

Les contrats de distribution

Nicolas Ferrier, *professeur à l'Université de Montpellier, directeur du Master 2, Droit de la distribution et des contrats d'affaires*

Les accords d'actionnaires

Etienne Mathey et Guillaume Kellner, *avocats, associés de Paul Hastings*

Les contrats d'acquisition d'actions

Pascal Bine, *avocat, associé de Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP*

Mise en œuvre pratique de la réforme du droit des contrats par les directions juridiques des entreprises en matière de M&A

Lydie Boussard, *Directrice Droit des Sociétés, Boursier et Financier - Euro Disney*

Anastasios Ikononou, *responsable juridique M&A - groupe Vallourec, membres de la commission corporate et M&A de l'AFJE*

Aurélien Closen, *responsable juridique - groupe Emile Maurin, délégué régional de l'AFJE*

16h-16h30 / Questions-réponses

16h30-17h / Propos conclusifs

François Barrière, *professeur à l'Université Lumière Lyon 2, président de l'ANDJCE*